

# UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 février à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres afférents au comité syndical : 68 titulaires – 39 suppléants	Résultat du vote :
Membres en exercice : 67 titulaires - 38 suppléants	Voix Pour : 42
Délégués présents : 42 délégués (36 titulaires – 6 suppléants)	Voix Contre : 0
Dont membres votants à voix délibérative : 42 délégués	Abstention : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 13 février 2024	

### **Membres présents:**

**Titulaires:** Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Dujon Régis, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mr Haÿ Etienne, Mme Hernandez Maryse, Mr Jacquin Claude, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Mangin Eric, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Pauly Brigitte, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mr Valet Eric, Mme Vaudé Gaëlle, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

**Suppléants votants:** Mr Guilleman Michel, Mr Jourdain Gilles, Mr Thomas Rémy, Mr Jourdain Sébastien, Mr Martin Philippe, Mr Minette Michel.

### **Membres absents excusés :**

**Titulaires:** Mr Adam Hubert, Mr Alexandre David, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Branquard André, Mr Bruneaux Henri, Mr Carion Denis, Mr Davin Benoit, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Fraeyman Fabien, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lévêque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Marchal Philippe, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mme Triconnet Nelly.

### **Membres absents:**

Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Blavet Gérard, Mr Duclos Dominique, Mme Gleize Séverine, Mr Hubier Maxime, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Moysse Dominique,

**Est nommé secrétaire de séance :** Mr Frex Dominique

---

<b>Objet : Contrat Territorial Eau Climat - Protection de la ressource avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie</b>
---

<b>N°2024 02 12</b>
---------------------

Un 12ème programme est en cours d'élaboration par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la période 2025-2030.

L'agence de l'Eau demande à l'USESA de se positionner sur sa volonté de contractualiser un nouveau contrat avec elle.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240220-20240212-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2024

Publication : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

- Vu la demande de l'AESN de connaître la position de l'USESA pour la signature d'un nouveau contrat Territorial Eau et Climat/ protection de la ressource avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) à partir de 2025

- Vu l'avis favorable donné par les membres du bureau le 06 février 2024

**Entendu l'exposé du Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

**DECIDE**

-De formaliser l'intention de l'USESA de signer un contrat Territorial Eau et Climat/ protection de la ressource avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) à partir de 2025

-D'indiquer que son souhait est la signature d'un contrat :

- Rémunéré à l'équivalent temps plein
- Commun avec d'autres collectivités

Pour extrait certifié conforme,

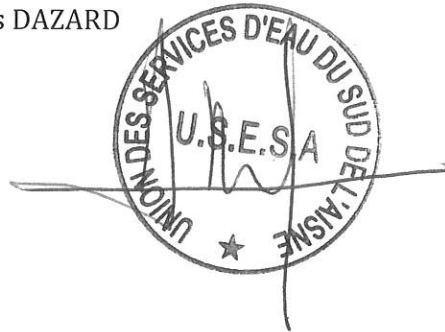
Le secrétaire de séance,

Le Président,

Mr Frex Dominique



Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240220-20240212-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2024  
Publication : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation